

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



IAE

CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2025/2026

**DIPLÔME NATIONAL
DE LICENCE PROFESSIONNELLE
MANAGEMENT ET GESTION
DES ORGANISATIONS**

PARCOURS MANAGEMENT DES PME-PMI

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°40290



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS
CODES ROME

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE
DEVENIR DES DIPLÔMÉS

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05-06

PROGRAMME ET CALENDRIER
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

La formation a pour vocation de développer le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative dans le but de faciliter l'insertion au sein des PME-PMI locales et nationales. Il s'agit de former de véritables collaborateurs ou assistants de direction dotés de compétences pluridisciplinaires et possédant une approche systémique et intégrée de l'entreprise.

Les objectifs sont donc de :

- Former des étudiants destinés à assister des dirigeants de PME-PMI.
- Former des étudiants pouvant prendre en charge des fonctions transversales de petites structures telles que franchises, concessions, établissements détachés tant dans les secteurs commerciaux et industriels.
- Former des étudiants capables de gérer des petites unités opérationnelles en intégrant les différents champs du Management (financier, commercial, ressources humaines), comme il en existe dans les banques (bureaux, Agences) ou dans le secteur de la grande distribution (gestionnaire de rayons ou départements)

COMPÉTENCES

- Présenter les résultats de gestion en lien avec les choix de management des PME-PMI ;
- Analyser l'environnement socio-économique ;
- Argumenter les choix fiscaux et financiers de l'entreprise ;
- Contrôler et suivre les évolutions d'entreprise ;
- Assurer le management commercial ;
- Réaliser la comptabilité financière (bilan annuel, compte de résultats, trésorerie, fiscalité des impôts, déclarations fiscales...);
- Maîtriser des critères de gestion des PME-PMI ;
- Proposer des solutions nouvelles permettant aux dirigeants de choisir différentes options de développement économique et stratégique.



MÉTIERS VISÉS

- Assistant de manager
- Assistant de direction
- Attaché de direction
- Conseiller technico-commercial
- Adjoint au directeur administratif et financier
- Adjoint au responsable des services généraux

CODES ROME

- M1205 : Direction administrative et financière
- M1605 : Assistanat technique et administratif
- D1407 : Relation technico-commerciale

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Tous les secteurs d'activité industriel et commercial.

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/devenir-des-etudiants/enquetes-licences-professionnelles>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du **03/03/2025** au **06/04/2025** sur l'interface e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat sera organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 à 30 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+2 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+2).

DURÉE ET DATES

Du **08/09/2025** au **03/09/2026**

465 heures d'enseignement universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ou entreprise) +>
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) : 6 603 € (14.20 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 6 603 € (14.20 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, L'IAE Clermont auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'information nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. -Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 175 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2025/2026, ils seront connus en juillet 2025.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique** :
Sylverin Kemmoe-Tchome – Maître de conférences /
sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr
- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
Semestre 1			
9	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	Animation d'équipe et communication	20h (12CM+8TD)
		Informatique et outils web	30 (20CM+10TD)
		Economie Générale	20h (12CM+8TD)
		Anglais professionnel	30 (20CM+10TD)
12	MÉTHODES GÉNÉRALES	Gestion de projet industriel	20h (12CM+8TD)
		Comptabilité d'entreprise	20h (12CM+8TD)
		Contrôle de gestion	20h (12CM+8TD)
9	MANAGEMENT RESPONSABLE ET COMMERCIAL	Management responsable	20h (12CM+8TD)
		Management de l'innovation et de la Qualité	30 (20CM+10TD)
		Droit et aspects juridiques	20h (12CM+8TD)
Semestre 2			
9	OUTILS DE PILOTAGE DE LA PME-PMI et MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA PME-PMI	Fiscalité	20h (8CM+12TD)
		Diagnostic financier	20h (8CM+12TD)
		Initiation à la conception des systèmes d'information & Marketing digital	40h (2CM+38TD)
		Analyse de marché	20h (8CM+12TD)
		Economie d'entreprise	30h TD
		Création et reprise d'entreprise	20h (8CM+12TD)
		GRH et Droit social	20h (8CM+12TD)
		Management commercial	20h (8CM+12TD)
		Gestion de la PME	30h (12CM+18TD)
9	PROJET TUTORÉ	Projet Tutoré	15h TD
12	ALTERNANCE	Alternance	

09/2025		10/2025		11/2025		12/2025		01/2026		02/2026		03/2026		04/2026		05/2026		06/2026		07/2026		08/2026		09/2026			
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap
1	Lun	Mer						Jeu	J. del'An	Dim		1	Dim	Mer	Mer	Ven	1er Mai	1	Lun	Mer	Mer	1	Sam	1	Mar		
2	Mar	Jeu						Ven	Lun	Lun	2	Lun	Jeu	Jeu	Jeu	Sam	2	Mar	Jeu	Jeu	2	Dim	2	Mer			
3	Mer	Ven						Sam	Mar	Mar	3	Mar	Mer	Ven	Ven	Dim	3	Mer	Ven	Ven	3	Lun	3	Jeu			
4	Jeu	Sam						Dim	Mer	Mer	4	Mer	Jeu	Sam	Dim	Lun	4	Jeu	Sam	Sam	4	Mar	4	Ven			
5	Ven	Dim						Lun	Jeu	Jeu	5	Jeu	Ven	Dim	Pâques	Mar	5	Ven	Dim	Dim	5	Mer	5	Sam			
6	Sam	Lun						Mar	Mar	Ven	6	Ven	Lun	Lun	L. Pâques	Jeu	6	Sam	Lun	Lun	6	Jeu	6	Dim			
7	Dim	Mar						Mer	Mer	Sam	7	Sam	Mer	Mar	L. Pâques	Mer	7	Dim	Mar	Mar	7	Ven	7	Lun			
8	Lun	Début de form						Jeu	Jeu	Dim	8	Lun	Jeu	Mer	Mer	Ven	Victoire	8	Lun	Mer	Mer	8	Ven	8	Mar		
9	Mar	Jeu						Ven	Ven	Lun	9	Mar	Jeu	Jeu	Sam	Sam	9	Mar	Jeu	Jeu	9	Sam	9	Mer			
10	Mer	Ven						Sam	Dim	Mar	10	Mer	Ven	Ven	Dim	Dim	10	Mer	Ven	Ven	10	Dim	10	Jeu			
11	Jeu	Sam						Dim	Mer	Mer	11	Jeu	Mer	Sam	Lun	Lun	11	Jeu	Sam	Sam	11	Mer	11	Ven			
12	Ven	Dim						Lun	Lun	Jeu	12	Ven	Mer	Dim	Mar	Mar	12	Ven	Dim	Dim	12	Mer	12	Sam			
13	Sam	Lun						Mar	Mar	Ven	13	Sam	Ven	Lun	Lun	Mer	Mer	13	Sam	Lun	Lun	13	Jeu	13	Dim		
14	Dim	Mar						Mer	Mer	Sam	14	Dim	Mer	Mar	Mer	Jeu	Accens.	14	Dim	Mar	Mer	14	Ven	14	Lun		
15	Lun	Mer						Jeu	Jeu	Dim	15	Lun	Mer	Mer	Ven	Ven	15	Lun	Mer	Mer	15	Sam	15	Mar			
16	Mar	Jeu						Ven	Ven	Lun	16	Mar	Jeu	Jeu	Sam	Sam	16	Mar	Jeu	Jeu	16	Dim	16	Mer			
17	Mer	Ven						Sam	Dim	Mar	17	Mer	Ven	Ven	Dim	Dim	17	Mer	Ven	Ven	17	Lun	17	Jeu			
18	Jeu	Sam						Dim	Mer	Mer	18	Jeu	Mer	Sam	Lun	Lun	18	Jeu	Sam	Sam	18	Mar	18	Ven			
19	Ven	Dim						Lun	Lun	Jeu	19	Ven	Mer	Dim	Mar	Mer	19	Ven	Dim	Dim	19	Mer	19	Sam			
20	Sam	Lun						Mar	Mar	Ven	20	Sam	Ven	Lun	Lun	Mer	20	Sam	Sam	Lun	20	Jeu	20	Dim			
21	Dim	Mar						Mer	Mer	Sam	21	Dim	Mer	Mar	Mer	Jeu	21	Dim	Mar	Mer	21	Ven	21	Lun			
22	Lun	Mer						Jeu	Jeu	Dim	22	Lun	Ven	Mer	Mer	Ven	22	Lun	Mer	Mer	22	Sam	22	Mar			
23	Mar	Jeu						Ven	Ven	Lun	23	Mar	Jeu	Jeu	Sam	Dim	23	Mar	Jeu	Jeu	23	Dim	23	Mer			
24	Mer	Ven						Sam	Mar	Mar	24	Mer	Ven	Ven	Ven	Dim	24	Mer	Jeu	Jeu	24	Lun	24	Jeu			
25	Jeu	Sam						Dim	Mer	Mer	25	Jeu	Mer	Sam	Sam	Lun	25	Jeu	Sam	Sam	25	Mar	25	Ven			
26	Ven	Dim						Lun	Lun	Jeu	26	Ven	Jeu	Dim	Dim	Mar	26	Ven	Dim	Dim	26	Mer	26	Sam			
27	Sam	Jeu						Mar	Mar	Ven	27	Sam	Ven	Lun	Lun	Mer	27	Sam	Lun	Lun	27	Jeu	27	Dim			
28	Dim	Ven						Mer	Mer	Sam	28	Dim	Mer	Mer	Mar	Jeu	28	Dim	Dim	Dim	28	Ven	28	Lun			
29	Lun	Mer						Jeu	Jeu	Jeu	29	Lun	Ven	Mer	Mer	Ven	29	Lun	Lun	Lun	29	Sam	29	Mar			
30	Mar	Jeu						Ven	Ven	Ven	30	Mar	Mer	Jeu	Jeu	Sam	30	Mar	Mer	Mer	30	Dim	30	Mer			
31	Mer	Ven						Sam	Sam	Sam	31	Mer	Dim	Dim	Dim	Dim	31	Mer	Ven	Ven	31	Lun	31	Dim			
	0,0	0,0						0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		

Dimanches et jours fériés et fermetures centre
 Fermeture IAE mais possible période en entreprise
 465h
 Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise
 1/2 journée de Soutenance, le reste du temps en entreprise
 Pour les stages : Périodes en entreprise possible

En application de l'article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques.



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



[/IAEAuvergne](#)



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](#)



[@iae_clermont_auvergne](#)



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE